



Formation « Employé/e de commerce avec CFC » au sein d'une étude d'avocat

Thème	Détails et remarques
Formation au sein du Groupe d'entreprises avocature	<p>Un apprentissage dans une étude d'avocat offre aux jeunes une formation professionnelle solide ainsi que d'excellentes références pour leur future carrière professionnelle. La formation est complète et diversifiée. Les personnes intéressées par la formation sont aptes à travailler en équipe, sociables et responsables, et apprécient les tâches d'organisation. La fiabilité fait partie de leurs forces et les bonnes manières sont pour elles une évidence.</p> <p>Les personnes effectuant leur formation dans des études d'avocat peuvent être formées par le Groupe d'entreprises avocature au sein de la branche de formation et d'examens Services et administration (S&A).</p>
Profils de formation	<p>La formation commerciale dure trois ans et peut être suivie dans trois profils. Le profil est attribué sur la base des résultats scolaires avant l'apprentissage.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Formation initiale de base profil B – Formation initiale élargie profil E – Maturité professionnelle profil M <p>Dans le cadre d'une formation en école de commerce privée ou publique, il est possible d'effectuer un stage dans une étude d'avocat.</p>
Exigences professionnelles	<p>En tant qu'employé/e de commerce au sein d'une étude d'avocat, la personne exécute de manière autonome des tâches très diverses dans les domaines de l'administration et du secrétariat. Pour cet apprentissage, les prédispositions suivantes sont importantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – intérêt pour les tâches commerciales telles que la correspondance, le travail sur ordinateur et le classement des dossiers ; – sens des responsabilités, précision et discrétion ; – travail en équipe, disposition à la performance, curiosité et flexibilité ; – plaisir et talent pour les langues.
Conditions scolaires	<p>Scolarité obligatoire achevée, au niveau supérieur avec une bonne moyenne ou au niveau intermédiaire avec de bons, voire très bons résultats dans les disciplines principales.</p>
Recherche d'une place d'apprentissage	<p>Sites Internet utiles pour la recherche de places d'apprentissage :</p> <ul style="list-style-type: none"> – www.apprentissageavocature.ch – www.orientation.ch, rubrique « Rechercher une place d'apprentissage » – www.secsuisse.ch

Thème	Détails et remarques
Formation en étude d'avocat	<p>Le dossier de formation et des prestations (DFP) S&A sert de base pour la partie de la formation qui se fait à l'étude. La formation est composée des trois éléments importants suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> – objectifs évaluateurs ; – situation de travail et d'apprentissage (STA) ; – contrôle de compétences CI (CC-CI). <p>Objectifs évaluateurs</p> <p>L'étude établit un programme de formation pour la personne en formation sur la base des objectifs évaluateurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> – catalogue d'objectifs évaluateurs, qui fait partie du DFP et contient les domaines des compétences professionnelles, méthodologiques, sociales et personnelles ; – catalogue d'objectifs évaluateurs du Groupe d'entreprises avocature. <p>Situation de travail et d'apprentissage (STA)</p> <p>La STA correspond à la formulation et à la vérification des objectifs. Tous les semestres, les formateurs (sur le lieu de travail au sein de l'étude) évaluent et notent le travail, le comportement et le niveau de formation de la personne en formation. Au total, six STA doivent être effectuées pendant l'apprentissage.</p> <p>Contrôle de compétences CI (CC-CI)</p> <p>A deux reprises durant l'apprentissage, les personnes en formation effectuent à l'étude une tâche pratique avec l'assistance et le suivi du formateur. Sur la base de cette tâche, elles établissent un portfolio personnel sur la plateforme d'apprentissage KONVINK, qui est évalué lors du cours interentreprises (CI).</p>
Formation en école	Selon l'année d'apprentissage et le profil de formation, les personnes en formation vont entre un et deux jours par semaine à l'école de commerce professionnelle.
Formation interentreprises	En complément à la formation en étude d'avocat et en école de commerce professionnelle, les personnes en formation doivent suivre des cours interentreprises (CI).
Perspectives après l'apprentissage	La formation commerciale au sein d'une étude d'avocat offre de nombreux avantages pour l'avenir professionnel. Les personnes ayant achevé une formation au sein d'une étude d'avocat sont des collaborateurs très demandés par de nombreuses études de tous types, les services de l'administration et les institutions publiques en raison de leur discrétion et de leur précision. L'obtention du titre d'employé/e de commerce offre de nombreuses possibilités de formation continue.
Contact pour toute question	<p>Groupe d'entreprises avocature</p> <p>Personne de contact René Baum, responsable pour la Romandie</p> <p>Téléphone 079 353 87 81</p> <p>E-mail rene.baum@la-aa.ch</p> <p>Site Internet www.apprentissageavocature.ch</p>

Remarque : Afin d'améliorer la lisibilité, nous avons choisi d'utiliser la forme masculine ; les deux genres sont bien évidemment toujours concernés.

Winterthur, juillet 2021

Aide-mémoire pour les élèves